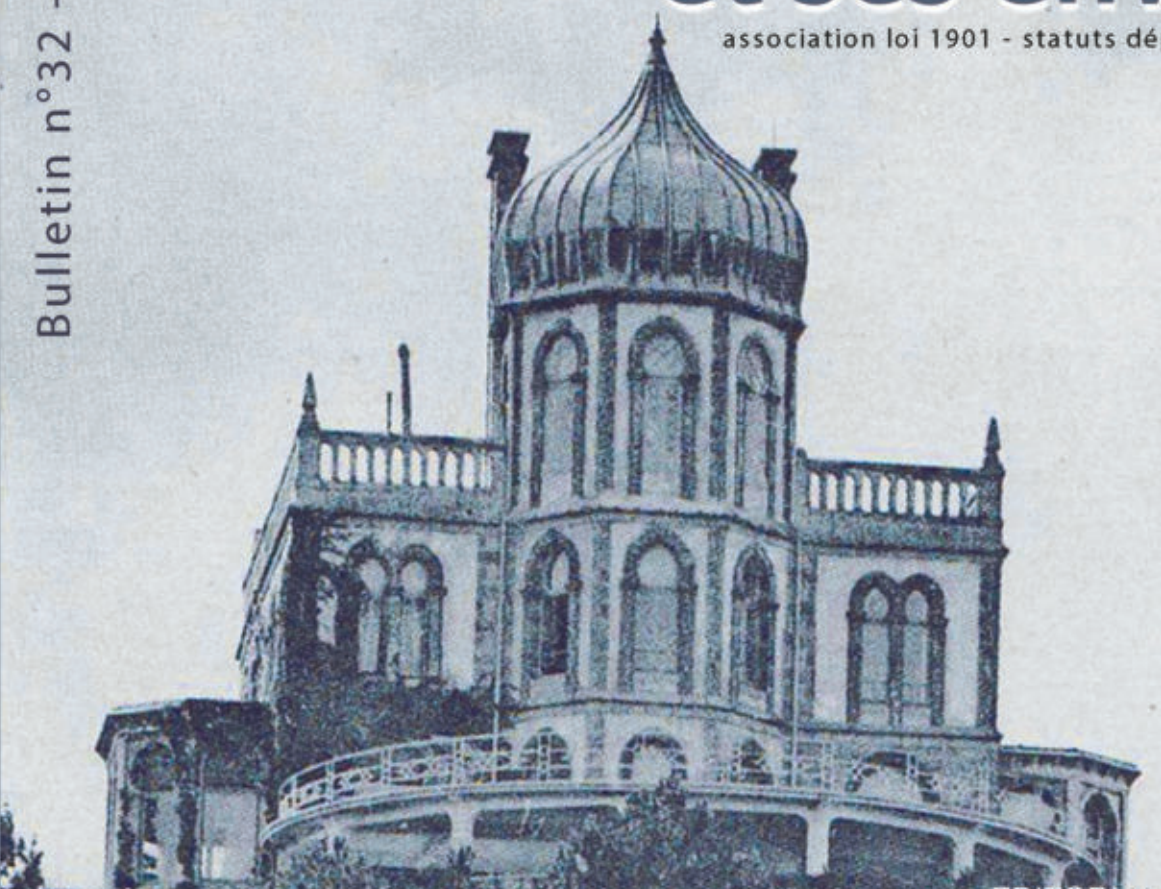
Bulletin n°32 - décembre 2013

Les amis de Saint-Quay-Portrieux et ses environs

association loi 1901 - statuts déposés le 31/12/02



SOMMAIRE

ACTUALITÉ

AVEC VENTS ET MARÉES, LE PARC ÉOLIEN DE LA BAIE DE ST BRIEUC

IMPACT DES ÉOLIENNES SUR SAINT-QUAY-PORTRIEUX, ENQUÊTE

CELTARMOR, UNE GRANDE ENTREPRISE AU PORT

L'ÎLE DE LA COMTESSE MARGUERITE DE MAYENNE

UN JARDIN ÉPHÉMÈRE SUR L'ÎLE DE LA COMTESSE, POURQUOI-PAS ?

LE CHÂTEAU DE CALAN

LE POÈME DE RENÉ LE CAM

EDITORIAL

Vous avez reconnu le château de Calan, mais en connaissez-vous l'histoire et l'intérieur ? Notre association qui veut mettre en valeur les patrimoines du passé, du présent et du futur de Saint-Quay-Portrieux vous présente ici une de ses curiosités les plus étonnantes, issue du passé. Avec ce qui concerne la maintenance des éoliennes c'est de son patrimoine économique et touristique futur qu'il est question. Quant au présent il est partout dans de numéro avec Celtarmor et avec les clichés de notre amie Aude, clins d'œil sur les ornements qui pimentent nos maisons.

Faire vivre en harmonie passé, présent et futur, industrie et tourisme, pêche et plaisance, populations diverses, hiver et été, ... Beau défi pour nos futurs édiles !

Jean-Pierre Guth



Élections
Attention, dernier délai

Pour voter en 2014, pensez à vous inscrire avant le 31 décembre 2013

L'inscription sur les listes électorales peut se faire sur internet et est ouverte à tous les citoyens de l'Union Européenne. L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit des municipales qui conditionnent notre vie locale et des européennes auront lieu le 25 mai 2014 et qui conditionnent notre avenir.

Pour vous inscrire sur les listes éléctorales en ligne :

www.mon.service-public.fr
rubrique : *toutes les démarches*

Pour les municipales le système électoral a changé dans notre commune : les électeurs devront choisir une liste et n'auront plus le droit de rayer ou de rajouter des noms, ni de mixer les noms de plusieurs listes. Pour l'élection des conseillers de la Communauté de Commune, le « fléchage » consistera a avoir deux colonnes, une pour les conseillers municipaux et une autre, plus courte, avec les noms de ceux de la première colonne qui sont proposés comme conseillers de la CdC.
S'il y a plusieurs listes, dans un premier tour, chaque liste aura un nombre de conseillers élus proportionnellement à son nombre de voix, sous réserve seulement qu'elle ait recueilli au moins 12,5 % des suffrages. Si aucune liste n'a la majorité absolue au 1er tour, il y aura un deuxième tour avec un bonus pour la liste arrivée en tête dans le but de dégager une majorité. Les candidats qui sont « fléchés » et ont été élus au conseil municipal le seront également à la CDC.

La vie d'hier
La Cinémathèque de Bretagne



Pour voir vivre ces goémoniers ou ces vacanciers en Bretagne, un lieu, un site : la Cinémathèque de Bretagne. Elle recèle des trésors de films, de vidéos ou de bandes son, captés dans notre région le plus souvent par des photographes ou des cinéastes amateurs. Ils ne se doutaient sans doute pas, la plupart du temps, qu'ils immortaliseraient pour nous la vie du passé, celle des pêcheurs, des paysans, des artisans, des touristes, des employés des Chemins de Fer des Côtes du Nord....La vie de leur temps ! Un trésor de 25.000 films, 1760 appareils de cinéma, 8200 photogrammes ou photos numériques qui sont accessibles aux adhérents de l'association.

La cinémathèque de Bretagne est une association loi de 1901 qui assure un véritable service public : la collecte, la restauration, la conservation et la diffusion de ces documents. Elle n'est pas la seule dans son genre, d'autres comme les Cinémathèques de Grenoble ou de Toulouse, la Cinémathèque de l'agriculture ou celle du Centre National de la Cinématographie en France assurent des services analogues, comme à l'étranger la Cinémathèque Québécoise ou la Cinémathèque Afrique.

La plupart des documents qu'elles recèlent proviennent de cessions de particuliers. La CdB assure pour leurs propriétaires l'archivage des films, leur sécurisation et leur diffusion éventuelle en échange d'une copie sur un format moderne. Si vous avez de vieux films que souvent vous n'avez plus les moyens de projeter, qui se dégradent ou dont vous ne voyez peut-être pas l'intérêt, remettez-les à la CdB et vous aurez le plaisir de les retrouver, mais aussi peut-être de permettre à d'autres de reconstituer un métier, un mode de vie, un paysage disparus. Vous contribuerez à la mémoire collective de la Bretagne : rien n'est à priori sans intérêt. Une scène familiale révèle un intérieur, une scène en extérieur des modes vestimentaire ou des comportements,..

La Cinémathèque de Bretagne a disposé, il y a quelques années grâce à l'un de ses animateurs, d'un local sur l'esplanade du Port d'Armor, mais ses bases sont à Rennes et Brest (2 av. Clémenceau, BP 81011, 29210 Brest Cx1, 02 98 43 38 95). Elle a édité le DVD «Echappées balnéaires » avec de tels films d'amateurs tournés à Saint-Quay-Portrieux. Pour une cotisation de 20€ vous aurez accès à ses trésors et mais surtout gratuitement vous pourrez y faire gardienner et mettre en valeurs vos vieux films.

Avec Vents et Marées, le parc éolien de la baie de Saint-Brieuc

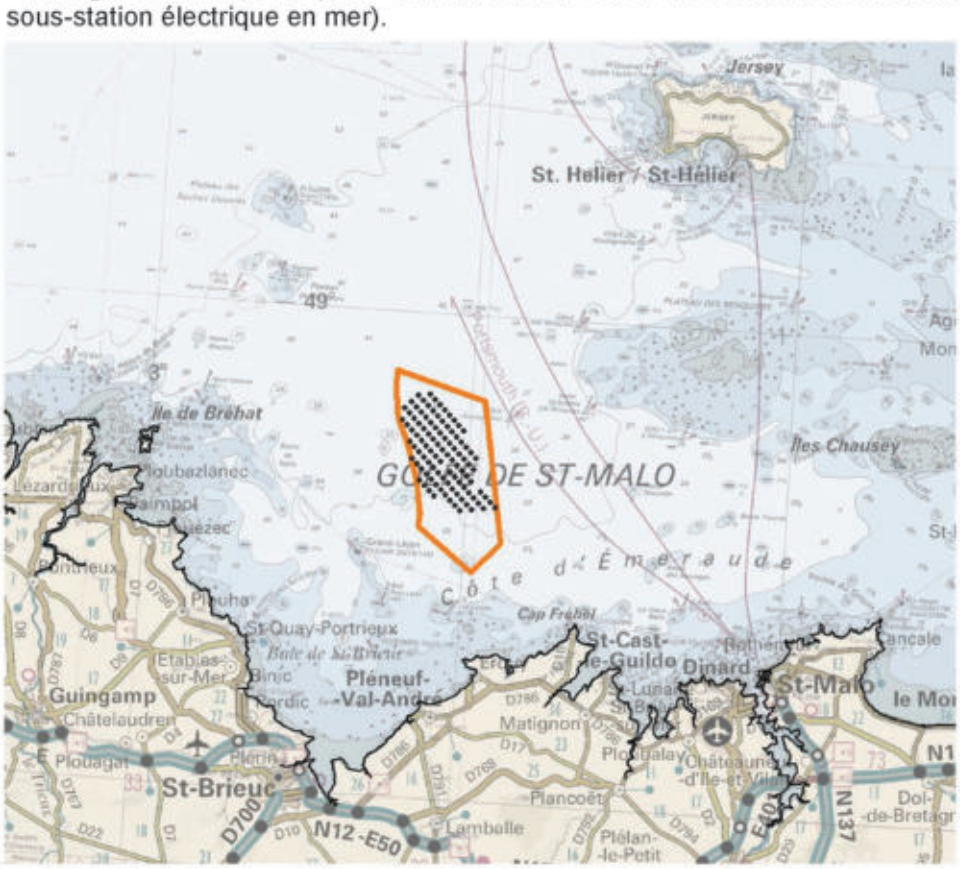
Notre bulletin a déjà bien couvert, au cours de ces 2 dernières années, le photovoltaïque, l'éolien terrestre et offshore, la méthanisation et l'hydrolien, mais la décision officielle de retenir Saint-Quay-Portrieux pour accueillir la maintenance des éoliennes et l'importance du projet éolien dans notre baie justifie ce nouvel article.

L'UE vise à obtenir 20% de son énergie à partir de sources d'énergie renouvelables d'ici 2020. Les renouvelables comprennent l'éolien, le solaire, l'hydroélectricité, l'énergie marémotrice, géothermique ainsi que la biomasse. À ce titre , la France veut se positionner comme un acteur majeur dans l'ensemble des technologies de production, en développant sur le territoire des filières d'excellence pouvant générer plusieurs centaines de milliers d'emplois, et atteindre un objectif ambitieux de 23%.

L'ensemble des consommateurs est mis à contribution par le biais de la CSPE (contribution au service public d'électricité, prélevée sur nos factures), pour compenser les surcoûts relatifs aux obligations d'achats imposées à EDF et aux distributeurs d'électricité.

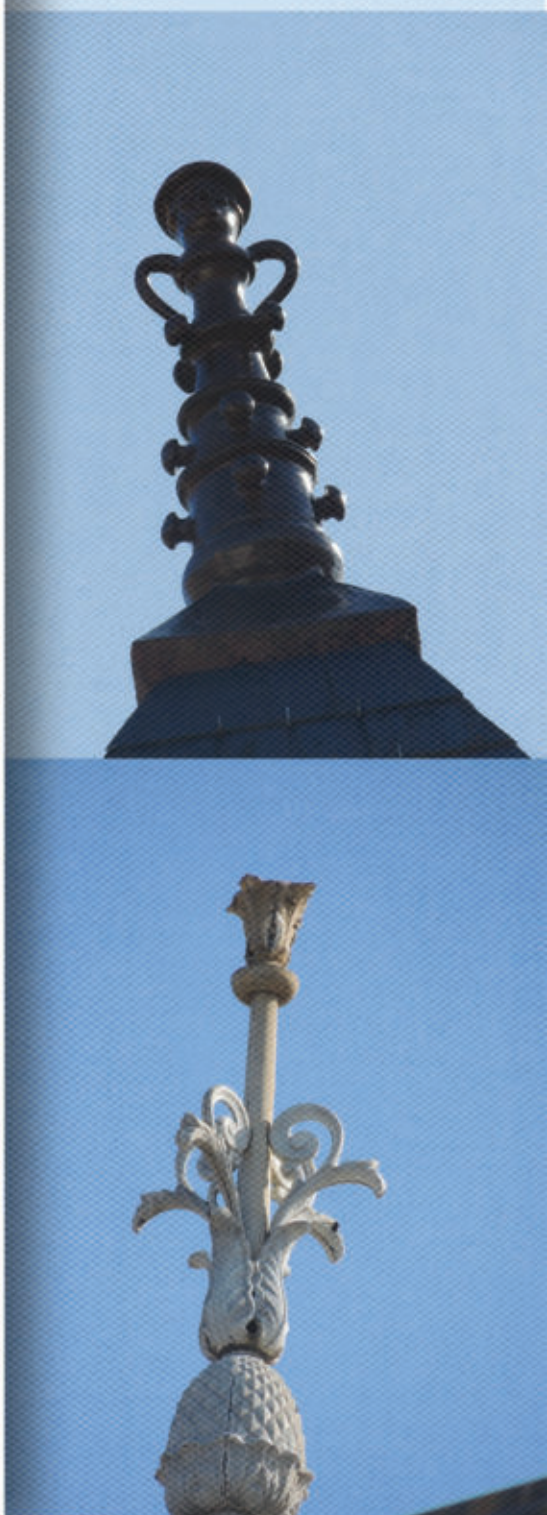
Les objectifs de l'éolien sont majeurs, puisque cette source d'énergie devrait représenter 40% du total des énergies renouvelables dans le secteur de l'électricité à l'horizon 2020, dont le tiers pour les installations en mer.
C'est à ce titre que des appels d'offres colossaux ont été lancés en 2011 pour la création des premiers parcs éoliens offshore sur nos côtes Ouest (Fécamp, Courseulles-sur-Mer, Saint-Nazaire, Saint-Brieuc), l'ensemble des côtes françaises représentant un gisement potentiel de 80.000 MW.
Les 3 premiers projets ont été remportés par EDF/Alstom, et celui de Saint-Brieuc par le consortium Ailes Marines (70% Iberdrola et 30% Eole-RES) qui assurera le développement, la construction et l'exploitation du parc avec, parmi ses partenaires :

- **Areva** (conception, fabrication au Havre et mise en service des éoliennes),
- **Technip/Offshore Wind** (installation en mer, mise en service puis démantèlement),
- **Neoen Marine** (développement de projets industriels),
- **Eiffage et STX** (conception et fabrication à Brest des fondations et de la sous-station électrique en mer).



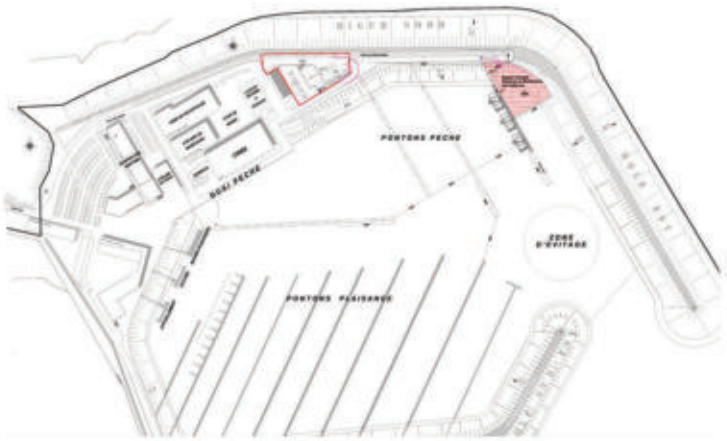
Trésors architecturaux du présent

Aude de Linarès sait voir les curiosités et les belles choses qui l'entourent, elle les photographie et nous en fait profiter. Au long de ce bulletin vous découvrirez une de ses trouvailles, ces décorations en poterie ou en métal qui décorent ici le sommet d'un toit, là celui d'un clocheton ou ailleurs une cheminée. Notre ville n'en manque pas. La preuve ! Essayez de repérer de telles curiosités en vous promenant et transmettez-nous en les photos. Au fait, comment s'appellent ces décorations de toit (réponse en fin de bulletin).

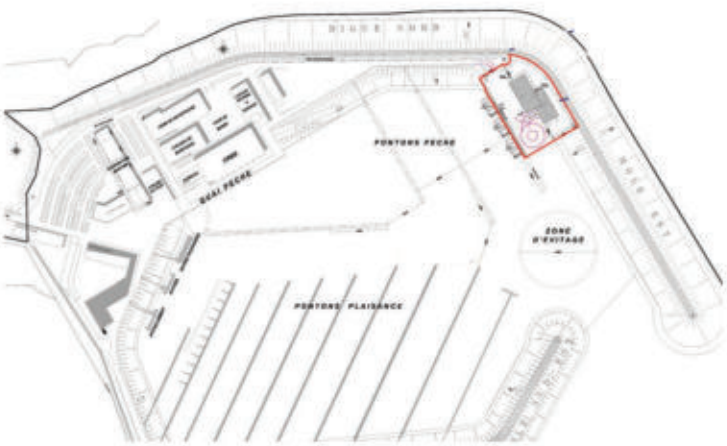


Après une phase de planification débutée en 2009 et un premier appel d'offres lancé en 2011, 11 réunions de débats publics se sont déroulées en 2013 en différents points de la baie ; le projet prévoit :
- Phase d'études jusqu'en 2015,
- Fabrication et installation à partir de 2016,
- Mise en service progressive entre 2018 (20% de la puissance installée) et 2020 (100%),
- Démantèlement en 2040 (imposé par l'article L553 du code de l'environnement).

Les caractéristiques essentielles du parc éolien se résument ainsi :
- Superficie de 77 km2 (réduite de 57% par rapport au projet initial, et décalée pour préserver l'exploitation du gisement principal des coquilles Saint-Jacques),
- 100 éoliennes disposées en 8 lignes orientées selon les courants dominants, et dont les plus proches seront à 27 km de Saint-Quay-Portrieux, 17 km du Cap d'Erquy, 16 km du Cap Fréhel,
- chaque éolienne, d'un poids de 738 tonnes, aura une puissance nominale de 5MW (puissance atteinte avec 40 km/h de vent), avec un mat de 75 m de haut, un rotor constitué de 3 pales de 66 m de long ; le sommet de l'éolienne sera donc à environ 175 m en moyenne au-dessus du niveau de la mer (à titre de comparaison, le phare du Grand Léjon est à 16 km de nos côtes, avec une élévation 35 m), donc devrait être visible 50% du temps,
- Les fondations seront de type « jacket » en treillis métalliques et seront fixées par 4 pieux sur le fond marin, choix salué par les pêcheurs,
- L'ensemble du projet sera financé à raison de 2 milliards d'euros de fonds privés, et pour une capacité installée de 500 MW (le double du barrage de la Rance), délivrera une production annuelle de 1750 GWh, soit 8% de la consommation bretonne, et l'équivalent de la consommation de 790.000 habitants,
- Le Kwh sera racheté par EDF entre 0,14 et 0,20€, et RTE (gestionnaire du réseau électrique français) investira pour raccorder le parc éolien en mer au réseau public de transport d'électricité, en créant une liaison double à 225 000 volts sous-marine et souterraine,
- Le projet mobilisera environ 2000 emplois directs, et prévoit des études approfondies en termes d'impact sur les réserves halieutiques, les mammifères marins, la sécurité, le balisage et l'impact sur les routes de navigation et sur les activités de pêche qui feront l'objet d'un fonds de compensation, destiné à compenser les perturbations pendant la phase d'installation, mais également à la mise en œuvre d'actions d'éradication des crépidules, espèce invasive de mollusques gastéropodes de la baie.



scénario 1 : implantation sur 2 zones



scénario 2 : regroupé

ET LA MAINTENANCE ?

La maintenance préventive et corrective devra être assurée 7/7jr et 24/24h, et sera gérée à distance par Areva. Notre port a maintenant été choisi pour cela et devra être opérationnel en 2017; il devra garantir un accès direct et permanent à la mer, un temps de transit de maximum 1 heure, une bonne accessibilité terrestre, quai, grue, entrepôts…
3 navires spécialisés de 25 à 30 m et destinés au transport de personnel et de petit matériel courant seront basés dans le port ; il est prévu la mobilisation de 140 emplois directs et pérennes (20 marins, 20 superviseurs, 100 techniciens de maintenance) pour cette activité. De nouvelles formations sont à l'étude dans notre département pour permettre aux jeunes d'accéder à des qualifications Bac pro et BTS « éolien en mer ».

Et même si le chiffre de 140 paraît un peu élevé par rapport aux expériences anglaises et danoises, il faut se réjouir de ces développements de nouvelles filières et d'emplois qualifiés et porteurs d'avenir en France !

Jean-Yves MULLER

Emprise théorique des éoliennes dans le paysage : dans la réalité, la visibilité serait quasi nulle la plupart du temps.



IMPACT DES EOLIENNES SUR SAINT-QUAY-PORTRIEUX

Nous avons tenté une enquête non exhaustive et sans prétention auprès de nos concitoyens sur l'impact que l'on pouvait attendre du choix de notre port comme base de maintenance des éoliennes. L'excellent débat public mené à grand frais (900.000€) auprès des populations a porté ses fruits : nos interlocuteurs étaient en général bien au courant des choses et fort positifs. Qu'on en juge.

Impact sur l'emploi :

Même si les 140 postes évoqués sont peut-être surestimés et si le personnel correspondant viendra le plus souvent d'ailleurs étant donné les spécialités requises et non disponibles sur place, sans doute dépensera-t-il plus d'argent à Plourhan ou Etables qu'à St Quay-Portrieux. Mais quelle importance, quand la vie s'organise de plus en plus au niveau de la Communauté de Communes ? Et, à terme, les formations promises aux techniques de l'éolien pourront avoir un effet d'entraînement sur l'évolution de la population et de l'économie locale.

Impact sur la commune :

Sur ce sujet nos interlocuteurs ont été tous très positifs : ce projet dynamisera la ville. Tout d'abord le chantier créera du mouvement toute l'année et pendant plusieurs années. Les écoles, les associations, verront arriver de nouveaux venus. La notoriété de la ville sera fort accrue, on en parlera, on viendra voir, ...On peut même envisager qu'un tourisme industriel se mette en place avec des promenades en mer pour aller visiter de près ce projet innovateur.

Impact sur la circulation et le bruit :

On nous assure que le trafic sera négligeable (2 camions par jour !?!?) par rapport à celui induit par Celtarmor ou le port. Ce pourrait être cependant un bon prétexte pour interdire le stationnement le long du trottoir qui longe la plage du port : il prend de la place et coupe la vue sans apporter beaucoup de possibilités de stationnement. En revanche l'absence d'aire pour hélicoptères est tout à fait essentielle car, même si les passages étaient peu fréquents, il y aurait là une pollution sonore très nuisible à une station balnéaire.

Les hélicoptères, s'il doit en venir à Saint-Quay, devraient se poser plus en arrière dans le pays.

Impact sur le paysage :

De l'avis quasi-général sur l'horizon il sera quasi-nul car les éoliennes seront à plus de 27km du sémaphore (le cap Fréhel est à 31km) tandis que le Grand Léjon, à 16km, est souvent difficile à voir !

Impact sur le port :

Le nouvel appontement sera dans une zone aujourd'hui non utilisée le long de la digue Est, les dragues et les chaînes des pêcheurs en attente seront stockées à Kertugal et l'emplacement correspondant verra l'implantation des bâtiments nécessaires à la maintenance des éoliennes : pourquoi seraient-ils plus offensants que ceux de la criée ou de Celtarmor ? Seuls les voileux sont inquiets de voir l'espace libre pour les manœuvres réduit par l'allongement indispensable des pontons afin d'accueillir tous les pêcheurs.

Impact sur la pêche :

Les pêcheurs ont déjà su négocier leurs compensations et on ne les entend plus. Mais la zone où la pêche sera interdite est suffisamment grande (9kmx9km) pour devenir une zone précieuse pour la conservation des espèces et celle des algues, et comme réserve halieutique pour l'ensemencement de la baie en poissons. Certains se demandent cependant si les vibrations à basse fréquence produites par les éoliennes ne risquent pas de perturber les poissons....

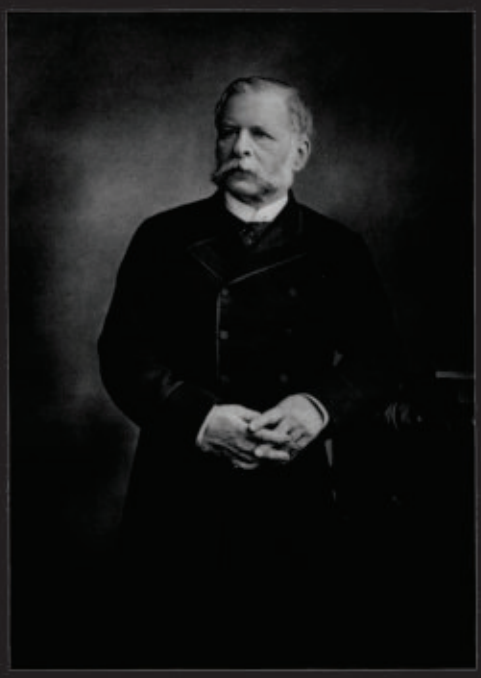
JPG





LE CHATEAU DE CALAN

Quelle est cette étrange construction de type mauresque qui trône au-dessus de la plage dite « Petite Comtesse » ou « du Lapin Mort »? Cette construction atypique est actuellement la propriété de monsieur et madame Jouéo et doit son aspect actuel à un précédent propriétaire monsieur Steinbach.



W.-H. WADDINGTON

1826 - 1894

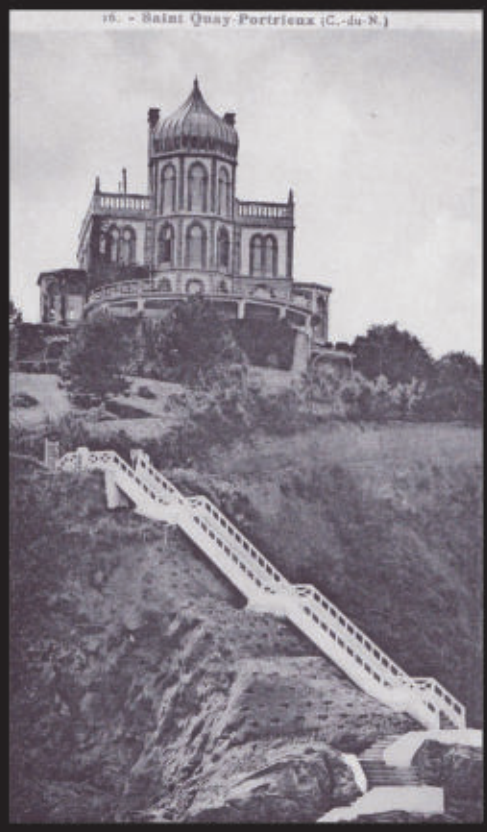


À l'origine il n'y avait qu'une construction classique qui fut achetée par un ancien diplomate, monsieur Waddington. Né en France de père Anglais il fut d'abord archéologue et travailla en particulier sur la Syrie antique ce qui peut expliquer l'aspect oriental de la maison. Il fut aussi ministre à plusieurs reprises et en particulier de l'Instruction Publique et donc, protecteur des Arts et des Lettres. Il fut d'ailleurs élu, dés 1865, à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, ce qui aux yeux de beaucoup excusa cet « orientalisme » incongru dans un paysage breton.

Le comte de Calan acheta la propriété à la fin du XIX° siècle avec une partie du mobilier.

Ce mobilier comprenait, entre autre, une chaise à porteurs dans laquelle un prêtre réfractaire aurait été assassiné au cours de la révolution française. Une rumeur courrait sur la présence du fantôme de ce prêtre hantant les lieux, une partie de sa famille férue de sciences occultes, très superstitieuse ne désirait pas y séjourner. La chaise fut vendue à un antiquaire parisien et la maison, revendue en 1902 par le comte de Calan à son gendre, monsieur Steinbach, banquier belge.

Nous étions en pleine vogue orientaliste après le succès de l'Exposition Universelle aussi le nouveau propriétaire succomba-t-il aux charmes de la mode : en 1909 il entreprit de très importants travaux doublant pratiquement la superficie de l'édifice en y rajoutant une nouvelle aile et les bow-windows actuels. Il fit appel à un ingénieur renommé Harel de la Noë (1852-1931) pour la réalisation de l'innovation que représentaient des planchers en béton. Celui-ci fut ingénieur en chef des Ponts et Chaussées dans les Côtes du Nord de 1901 à 1918 où il dirigea la construction de nombreux ouvrages d'art en fer ou en béton armé.



La décoration intérieure fut confiée à un mosaïste florentin réputé Isidore Odorico. Isidore Odorico (1983-1985) originaire de Sequals province italienne du Frioul, suivit les cours de l'école des Beaux Arts de Rennes où la famille était installée depuis 1882.

Il prit la succession de son père après la première guerre mondiale et réalisa de nombreux chantiers dans l'ouest de la France y introduisant un art et une technique peu connus à l'époque dans cette région.

La maison s'orna alors de somptueuses mosaïques, actuellement toujours aussi belles, de plafonds à caissons, d'un escalier à la rampe en fer forgé et de fenêtres de style oriental et d'une cheminée mauresque.

Les magnifiques appliques qui décorent l'intérieur datent encore de cette époque.



L'édifice fut surmonté d'un bulbe qui acheva de le transformer en villa maure.
Ce bulbe est en fait un château d'eau qui grâce à une astucieuse reprise des eaux de pluie recueillies par les toits terrasses (recouvertes de plomb) s'écoulaient dans des citernes creusées sous la maison.
Un système de pompe à main renvoyait l'eau dans le bulbe et alimentait la maison en eau courante bien avant que Saint-Quay soit équipé d'un réseau public.





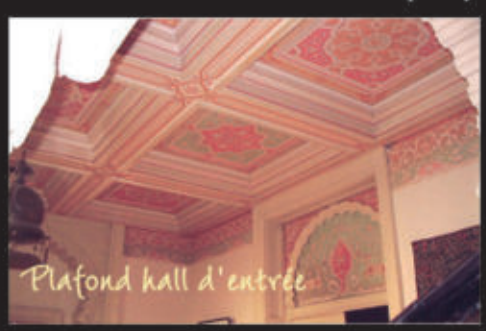






Monsieur Steinbach revendit à son tour la maison dans les années 40 à un entrepreneur parisien, monsieur Renaud, qui fit fortune dans la reconstruction.
La villa fut occupée pendant la guerre par les allemands puis par les FFI.
A la fin des années 70 la Caisse de Retraite des Pilotes Navigants émit l'idée de racheter la propriété afin de la démolir et d'y construire un hôtel. Monsieur Jouéo racheta le bien à la succession Renaud. Il construisit sans démolition un hôtel en contrebas de la maison qui est maintenant l'hôtel Ker Moor, indépendant du château Calan qu'il habite lui-même.
Il paraît que la maison porta un temps le nom de Ker Mor ou Ker Maure, mor signifie mer en breton ou maure pour le style de la maison, mystère…mais la vérité est la vue exceptionnelle dont jouit cette maison qui manquerait au paysage de notre cité.

Béatrice de Bourqueney







L'île de la comtesse Marguerite de Mayenne (1208 – 1248)

L'île de la Comtesse a toujours intrigué : d'où vient son nom, à quoi correspondent les restes de constructions, quels en ont été les différents propriétaires célèbres. Les actes notariés, les enregistrements hypothécaires, et les registres paroissiaux, seules sources sûres, nous renseignent sur son histoire. Jacques Barreau les a fouillés pour nous et voici un résumé de ses travaux.

Il faut remonter au XIIIème siècle. Le propriétaire de l'île, comme de toutes les terres de la côte du Goëlo, était le Comte Henri II d'Avaugour (1205 – 1281), Comte de Penthièvre et Seigneur de Goëlo. Son père Alain de Penthièvre le fiance en 1209, à l'âge de 4 ans, avec Alix de Bretagne, l'héritière du Duché de Bretagne. Mais la même année, les fiançailles sont rompues par le roi Philippe Auguste qui préfère marier l'héritière de la Bretagne avec son cousin Pierre de Dreux de Mauclerc. En 1214 (à 9 ans) Henri II sera spolié de son patrimoine paternel par le Duc Pierre 1er de Bretagne et ne conservera que la petite seigneurie d'Avaugour en Goëlo. Il épouse en 1238 la comtesse Marguerite de Mayenne et lui offre plusieurs pièces de terre du Goëlo, dont cette île.

C'est cette dernière qui a laissé son titre, à défaut de son nom, aux lieux dont elle était propriétaire avec son époux, l'île et les terres situées devant elle, aujourd'hui appelées quartier de la Comtesse. Marguerite de Mayenne mourut en 1248 et fut inhumée à Léhon près de Dinan. A l'automne de sa vie en 1278, Henri II d'Avaugour veuf se fit moine Bénédictin à Léhon et fit don de plusieurs de ses biens, dont cette île, au prieuré de Léhon. Il mourut en 1281, fut inhumé dans la chapelle du couvent des Cordeliers et sur sa tombe est gravé : « Sub meo scuto est meum secretum » (Mon secret est sous mon bouclier). Ce secret concernerait-il l'île ?

En 1679, l'île portait déjà le nom d'« île de la Comtesse », et des ruines existaient également à cette époque. Ces dernières sont répertoriées dans le « dénombrement » (inventaire) établi cette année là pour le prieuré de Saint Magloire de Lehon. Cependant ces ruines n'existent plus et n'ont rien à voir avec les constructions existantes. Nous apprenons ainsi que l'île était cultivée et source de rentes foncières. Le texte précise même : « En la paroisse de Saint Qué (orthographe d'origine) evesché de Dol, ledit prieur commandataire possède son rocher situé sur le bord de la mer appelé vulgairement l'Isle de la Comtesse contenant deux à trois journauxi de terre labourable ou environ, sur le haut du quel rocher Ya quelques vestiges de batiements ruines, et au pied une pescherieii Et est deubiii audit Prieur des rentes foncières à devoir de portage au grenier par luy assigné… ».
Il est vraisemblable que l'île appartenait encore aux moines de Dinan en 1789.

En 1801 M. Le Mée est devenu propriétaire de l'île, « bien d'église » très certainement vendu comme « bien national » après la révolution. Vers 1830 il la revendit à Mme Veuve Tranchant des Tulayesiv. A la mort de cette dernière, ses héritiers vendirent l'île à M. Alfred Delphin Beuscher qui en fût propriétaire jusqu'en 1870. Sa sœur Joséphine Beuscher en hérita et la vendit en 1872 moyennant 2500 Francs à Mlle Amélie Martel qui deviendra un peu plus tard épouse de M. Auguste Le Maout, pharmacien, tous deux domiciliés à cette époque à Londres en Grande Bretagne et propriétaires à la ville Frihour en Saint-Quay.

M et Mme Le Maout sont à l'origine des constructions encore visibles de nos jours, mais également d'un vivier, d'un réservoir et d'une petite maison aujourd'hui détruite à l'extrémité sud-est de l'île. Ces murs n'ont jamais été le début de quelque forteresse ou manoir, comme le dit la légende. Ils ont été bâtis dans l'unique but d'abriter un jardin botanique et un potager. La forme de U a été étudiée de façon à ce que la base du U soit la plus large possible, protégeant l'île dans sa plus grande largeur des vents du nord/nord-ouest. La construction est de toute façon postérieure à 1865 car plusieurs aquarelles et dessins, comme celui de Charles de Haldat du Lys, représentent l'île, vierge de toute construction à cette période. Mais dans l'acte de vente de M et Mme Le Maout à M Joseph Hippolyte Le Sénécal en 1898, le bien est ainsi décrit:« L'île de la Comtesse située sur la grève du même nom, contenant une petite maison et des jardins clos de murs figurant au plan cadastral... pour une superficie de trente huit ares et cinquante centiares, avec sa rampe d'accès sur la grève du côté de la terre et toutes ses circonstances telles que citerne, arbres, arbustes, et toutes dépendances sans exception ni réserve ».

Mr Joseph Le Sénécal après s'être porté acquéreur de l'île en 1898 la revendit aussitôt à Mr Charles Frontier et son épouse Marie Herminie née Rimmel, fille du célèbre parfumeur Eugène Rimmel (1820 – 1887) qui inventa le Mascara en 1834 à Londres (voir bulletin n°30). La famille Rimmel était propriétaire d'une villa nommée « Le Rimmel » aujourd'hui appelée « Les Lavandes », et de terres à Saint-Quay-Portrieux, mais Eugène Rimmel en personne n'a jamais été propriétaire de cette île. Quant à savoir s'il a ou non fait cultiver des lavandes et autres fragrances sur l'île, rien ne l'indique. Il a cependant pu le faire en accord avec les propriétaires.

En 1929 M. Pierre-Emile Frontier héritier de Charles et époux de Mlle Eugénie Thérèse Rimmel née en 1884 à Beyrouth (Liban) devient propriétaire par voie de succession. Le lien de parenté entre Eugénie et Marie Rimmel n'est pas explicite. Eugène Rimmel ayant eu trois enfants, une fille Marie et deux fils, il est possible qu'Eugénie soit une des petites filles d'Eugène et donc la nièce de Marie. Pierre Frontier aurait donc épousé sa cousine. La famille Frontier-Rimmel repose dans un caveau monumental visiblement à l'abandon situé en bas du cimetière du Bel-Air.

Le 6 août 1943 M. et Mme Henri Verhille, achetèrent l'île à M. et Mme Frontier. C'est durant la seconde guerre mondiale que débuta la destruction des constructions sur l'île. L'acte notarié de 1943 précise : « Monsieur Frontier déclare que l'île de la Comtesse est actuellement réquisitionnée par les troupes occupantes et M. Verhille, acquéreur, aura droit à l'indemnité due de ce fait à compter de ce jour.... M. Frontier ajoute que les bâtiments et constructions élevés sur cette île ont été endommagés par les troupes occupantes qui ont notamment enlevé les planches, les portes et les fenêtres et une partie des ardoises des toitures ». M. et Mme Verhille furent les derniers propriétaires privés de cette île, qu'ils ont vendue à la commune de Saint-Quay-Portrieux représentée par le Maire Robert Richet le 14 février 1975, moyennant la somme de 108.000 Francs. La déclaration d'utilité publique avait été prise par arrêté préfectoral du 31 décembre 1974.

Quant à la Comtesse de Calan qui fit construire le Château de Calan entre 1880 et 1890 (devenu Ker-Moor) elle n'a rien à voir avec cette île qui, à cette période, était la propriété de M. et Mme Charles Frontier.

Jacques Barreau

(1) Ancienne mesure agraire correspondant à la surface qu'un homme pouvait labourer en un jour.
(2) Cuvette rocheuse peu profonde et ouverte vers la côte, permet de piéger les poissons lorsque la marée redescend. Des pierres y sont disposées afin de mieux refermer l'espace. Les pêcheurs peuvent alors se déplacer à pieds dans la pêcherie pour y attraper les poissons.
(3) Deub : Un dû
(4) Celle qui nous a valu le roman publié par Noëlle Gallot.







CELTARMOR
Une grande entreprise au port

Nous connaissons tous Celtarmor sur l'esplanade du Port d'Armor, nous voyons passer des camions frigorifiques, mais à part ceux qui y travaillent, peu d'entre nous connaissent cette grande entreprise de l'intérieur. Monsieur Patrice Faulon qui en est le responsable Production depuis son implantation nous l'a fait découvrir et nous avons le plaisir de vous la présenter ici.

Une usine proche de la mer et proche du client

Avant de nous faire visiter les ateliers de transformation, Monsieur Faulon nous brosse un rapide aperçu de l'entreprise. Créée en 1995 dans notre commune, Celtarmor, devenue depuis filiale du Groupe FIPECHE avec les Pêcheries d'Armorique à Erquy et HALIOS à Saint-Guénolé, exploite, aux portes de la Criée, une usine moderne de 1200m2. Il s'agit d'un atelier spécialisé dans l'achat de produits de la pêche artisanale bretonne et leur commercialisation après une première transformation en aliments bruts, prêts à être cuisinés en marée fraiche (40%) ou en surgelés (60%).



Les produits concernés sont au premier chef, la coquille de la baie, plus de 50%, mais aussi pétoncles, palourdes et amandes de mer. L'atout de Celtarmor est son lien étroit entre les pêcheurs d'un côté et le marché de l'autre. Placée au plus près de la zone de débarquement, l'usine reçoit les produits qui ont transité par la Criée (voir notre bulletin n°17) qui en garantit la fraicheur et la qualité. Du côté de la sortie, sa structure courte assure à Celtarmor une réactivité qui lui permet d'être au plus près des besoins du marché. Un commercial est au contact des grandes surfaces locales, des centrales d'achat, voire de restaurants locaux, auxquels les produits seront livrés directement conformément à leurs exigences. Ainsi, pêchées le matin, les coquilles sont travaillées dans l'après midi, et peuvent être dans l'assiette dès le lendemain.

Grace à sa capacité de surgélation Celtarmor est aussi un organe de régulation du marché qui évite les invendus, « chaque coquille pêchée est une coquille vendue ». De multiples transformations sont possibles selon le cahier des charges du client : le volume de l'emballage, la nature du produit (frais, surgelé, chair, noix, avec ou sans corail…)etc. La production est ensuite distribuée sous la marque "Pécheurs Bretons" ou sous les marques des distributeurs et, sauf autour de Noël, elle est en majorité réalisée sous forme de surgelés.

Hygiène, eau de mer et basse température à l'honneur

Nous allons maintenant suivre le cheminement de la coquille. Mais avant de pouvoir visiter les ateliers, M. Faulon nous fait revêtir une blouse blanche sortant du lavage, un bonnet, et des bottes, comme doivent le faire tous ceux, employés ou visiteurs, qui entrent. La première impression est l'atmosphère de laboratoire qui règne partout. Une hygiène parfaite est le souci de tous les instants : outre la tenue de rigueur, chaque soir l'usine est livrée à un sous traitant de 18h à 6h du matin qui assure un nettoyage complet des locaux et du matériel à l'aide de canons à mousse. La démarche est indispensable pour que l'entreprise soit certifiée IFS car la contamination pendant la chaîne de transformation est toujours redoutée.



Les coquilles sont d'abord **ouvertes** par un choc thermique dans un autoclave : jet de vapeur à plus de trois bars pendant un très court instant. La coquille ouverte est ensuite soumise à une forte vibration sur une grille à grandes mailles où s'effectue la séparation minéral/animal. Les noix passant au travers tombent dans de l'eau de mer où elles sont dessablées et d'où elles seront remontées par une pompe très originale : une vis d'Archimède, tuyau rempli d'eau qui tourne et remonte les coquilles flottant dans l'eau sans les abîmer. L'eau de mer sera présente d'ailleurs dans tout le processus pour que le produit conserve sa saveur marine. L'eau (40m3/heure) est fournie par la Criée et lui est restituée.

Vient ensuite **l'ébarbage manuel** des noix où l'on sépare la barbe et le corail de la noix. Il y peu de corail car la pêche n'a pas lieu pendant la période de reproduction mais la barbe servira à faire des aliments pour animaux. Intervient alors **la surgélation** par pulvérisation d'azote liquide à -70°C pendant un temps très bref pour former une légère croute externe. Ainsi, par la suite les coquilles ne se colleront pas entre elles. Ensuite c'est **la congélation** classique à – 23°C.



Suit **l'emballage** et le pesage des paquets aux normes du client. Le temps d'intervention doit être très court -moins d'une demi heure- entre congélation et stockage pour que le produit ne se réchauffe pas. Il est essentiel en effet de

ne pas de rompre la chaîne du froid. A cet effet, les locaux sont conditionnés à +6°C et ventilés à travers des « chaussettes » pour éviter les courants d'air glacé sur le personnel ! Enfin intervient **le stockage** en chambre froide jusqu'au départ de l'usine en camion frigorifique pour **la distribution**.

Les jours de mauvais temps quand il n'y a pas de pêche, le personnel assure de l'emballage et l'entretien des locaux et du matériel pour lequel inox et plastique sont privilégiés afin d'éviter toute corrosion.

Avec plus de 7000 tonnes de produits traités chaque année, 23 salariés permanents et 50 à 60 personnes en Intérim pendant la période de pêche de la coquille, Celtarmor est bien l'une des entreprises les plus importantes pour la vie de Saint-Quay-Portrieux.

J-P VIGNERON
et J-P GUTH

UN JARDIN ÉPHÉMÈRE SUR L'ÎLE DE LA COMTESSE, POURQUOI PAS ?

Un pharmacien expatrié à Londres, mais propriétaire d'une maison à St Quay, puis par mariage, de l'île de la Comtesse, eut l'idée de faire de cette terre aride et escarpée un jardin botanique. Auguste le Maout est un peu poète et il rêve: *« Au milieu de riants jardins et à l'abri de murs tapissés d'espaliers, de vignes, d'églantiers et de lierre se nicherait un castel confortable. Dans la pleine masse du granit serait creusé un vaste réservoir à la fois baignoire et vivier qu'aux grandes marées la mer viendrait alimenter. » (Source LEQ)*

On va donc bâtir sur l'île de la Comtesse une construction pour la protéger des vents de mer, une citerne pour recueillir les eaux de pluie, un vivier, et une petite maison. On y apporte à dos d'homme de grosses quantités de terre végétale.
L'île devient un conservatoire botanique privé où sont cultivées des essences entrant dans la composition de substances aromatiques.



A présent, imaginons un instant qu'à cette époque, et en accord avec les propriétaires de l'île, M. et Mme Le Maout, certaines de ces plantes aient pu servir à l'élaboration du vinaigre de toilette qui fit la gloire d'Eugène Rimmel avant l'invention du mascara (cf bulletin n°30). La recette de ce fameux vinaigre lui avait vraisemblablement été inspirée par celle, très ancienne, du « vinaigre des quatre voleurs » qui consistait en une macération de plantes aromatiques et médicinales à propriétés antiseptiques car ces derniers étaient détrousseurs de cadavres!

Poursuivons notre rêve. Pourquoi ne pas recréer sur l'île de la Comtesse un jardin qui abriterait, par exemple, quelques unes des plantes qui ont pu entrer dans la composition de ce vinaigre comme l'absinthe, le romarin, la sauge, la menthe, la girofle, la muscade, l'ail, le thym, la camomille, la verveine, l'ortie, le persil, le camphre, la mélisse, l'anis, certaines roses, la lavande, d'autres encore…?
L'inventaire est large puisque nous ne connaissons pas l'assemblage exact des composants de la recette d'E. Rimmel.

Ce pourrait être

….Un jardin de senteurs qui se mélangeraient aux effluves marines.

….Un jardin pédagogique pour découvrir l'utilisation de ces plantes en herboristerie, avec à l'appui « le petit herbier de la Comtesse » pour compléter la connaissance de l'usage de ces plantes (cosmétiques, médicinales, condimentaires, et même magiques !).

….Un jardin éphémère pour résister 4 à 5 mois par an sans trop d'entretien (rappelons qu'il n'y a pas d'eau sur l'île) qui s'intégrerait discrètement au site sans nuire aux plantes indigènes qui y poussent déjà et qui seraient répertoriées et signalées pour être protégées.







ce sont des « faîtes » !!!

C'était l'hiver et notre ami René Le Cam rêvait…
Il nous a donné ce poème.

24 décembre 2010

Ce soir il fait très froid
L'automne a fermé ses portes
L'hiver ouvre les siennes
Pour une nuit d'étoiles

La solitude brise le silence
Pour quelques brins d'osier
Qui ne seront qu'une année
Tressés pour des pas cheminés

Les venelles se parleront
Pour des chaumières oubliées
Dont les pierres couleur cirés
Attendent le soleil par la pensée

Les embruns seront colorés
Aux regards des ses hommes
Pignentant les pierres chauffées
Par les reflets de leur vie

Les générations passeront
Aussi vite que jaunissent
Les feuilles de l'automne
Saison couleur suroît

René Le Cam



VIE DE L'ASSOCIATION

La vie associative de Saint-Quay-Portrieux est particulièrement animée chacune ayant sa spécialité, danse, plongée, pêche, chant, photo, etc. En revanche les associations de quartier ou l'Amicale des Moulins, Fontaines et Lavoirs ont comme nous des objectifs plus larges ou plus diffus et nous nous sommes rapprochés d'elles au cours d'une réunion au mois d'août. Conformément à la décision de l'AG du 3 août nous leur avons fait part de nos projets et proposé de joindre nos efforts.

Un premier projet consiste à organiser cet hiver 1 conférence, à bien coordonner avec celles qu'organise l'association des Moulins et Lavoirs.
Un deuxième projet consiste en panneaux signalétiques mettant en évidence des centres d'intérêt et des circuits touristiques dans la ville et ses environs.
Un troisième projet consiste à regrouper les efforts pour obtenir qu'une statue de Saint Ké soit implantée dans la vallée ses Saints à Carnoët qui soit la fierté des habitants et mette la commune en valeur.
Enfin, les Amis de Saint-Quay-Portrieux ont proposé aux autres associations de mettre à leur disposition les colonnes du bulletin pour diffuser des articles et le site pour être l'écho de leurs activités, s'ils le désirent.
Il a été convenu que rendez-vous serait pris vers la fin de l'année pour aller éventuellement plus loin dans ces relations selon les réactions des instances de ces associations.

Association des Amis de
St-Quay-Portrieux et ses environs
BP 32 - 22410
Saint-Quay-Portrieux
www.amis-st-quay-px.fr

Adhésion

20 €

Président: Jean-Pierre Guth — alsajpg@aol.com
Vice-président: René-Yves Drouin — labourgade0902@orange.fr
Secrétaire: Michel Le Tallec — micletalsav@gmail.com
Trésorière: Catherine Richard — cathrich@wanadoo.fr
Webmaster: Bertrand Callou — bertrand@callou.fr